



## **Non à la dissolution de La Jeune Garde ! Face au gouvernement autoritaire, unité ouvrière !**

Le Conseil des ministres a décrété le 12 juin la dissolution de l'association antifasciste La Jeune Garde.

Son fondateur, l'actuel député LFI Raphaël Arnault, a annoncé saisir le Conseil d'État.

Cette dissolution est une décision autoritaire qui s'inscrit dans la logique des institutions antidémocratiques de la V<sup>e</sup> République et sa longue liste de remises en cause des libertés démocratiques, du droit à l'existence d'organisations politiques et de syndicats indépendants.

Depuis 2017, Macron aura dissous plus de quarante associations. Fin mai, le ministre de l'Intérieur Retailleau a déclaré vouloir « *faciliter les dissolutions des associations* ». La V<sup>e</sup> République, c'est l'autoritarisme. Il faut en sortir pour reconquérir la démocratie.

Le Parti des travailleurs condamne cette décision et exprime sa solidarité avec La Jeune Garde et ses militants.

Comme toujours dans ces circonstances, il est disponible pour participer à toute initiative dans l'unité la plus large pour s'opposer à cette remise en cause de la liberté d'organisation.

Montreuil, le 13 juin 2025